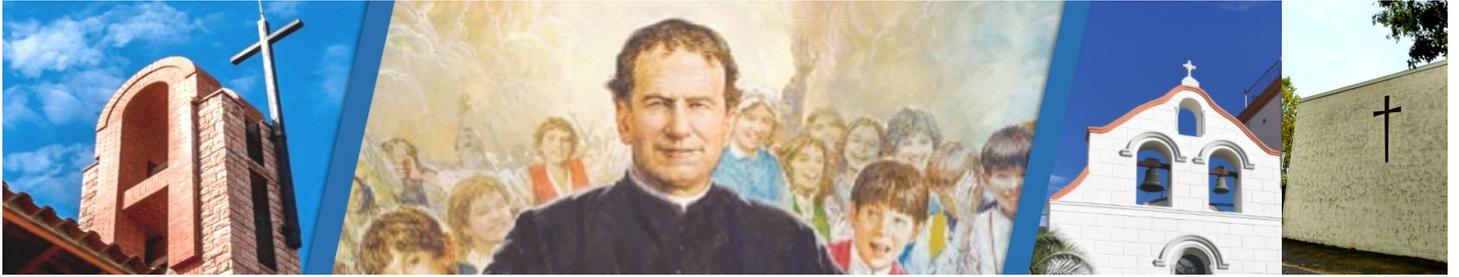




Saint-Perpignan-Sud Jean-Bosco

Les Paroisses de Saint-Paul du Moulin-à-Vent,
des Saints-Julien-et-Baselisse de Villeneuve-de-la-Raho,
de Saint-Gaudérique.

N° 57



BULLETIN PAROISSIAL JANVIER 2024



Abbé Samuel Delmas, curé

06 50 16 25 30

cure@saintjeanbosco66.fr



Abbé Philippe Peracaula, vicaire

06 86 90 22 05

phil.peracaula@yahoo.fr



SECRETARIAT

5, rue Saint-Nazaire

66 100 PERPIGNAN

04 68 50 36 18

secretariat@saintjeanbosco66.fr



saintjeanbosco66.fr



Communauté de Paroisses
Saint-Jean-Bosco

Chers paroissiens,
Nous vous souhaitons une belle et sainte
année 2024 dans la paix et la grâce du Seigneur.
Que cette nouvelle année nous permette d'être
toujours un peu plus près du Cœur de Dieu. Que nos
paroisses soient toujours plus belles pour le service du
Seigneur et du prochain.
Vos prêtres Vincent, Philippe et Samuel



Nous vous souhaitons
une belle et sainte Année 2024 !



VIE SPIRITUELLE

par l'abbé Samuel Delmas, curé

UN PROJET SPIRITUEL EN PROBATION : LA CONFRERIE DU CŒUR IMMACULE DE MARIE

UNE INTUITION GÉNÉRALE :

Le culte de la très sainte Vierge remonte aux premiers siècles de l'Eglise et nulle part il n'a été en honneur, sans devenir pour ceux qui l'embrassaient, une source de grâces et de consolations. Les confréries spirituelles sont comme autant d'arches salutaires dans lesquelles les chrétiens trouvent un refuge contre les tentations de ce monde et la nourriture suffisante pour laisser croître en eux la vie de la grâce. La Confrérie du Cœur Immaculé de Marie veut être de ces confréries.

C'est donc pour soutenir les âmes qui aspirent à la sainteté que cette œuvre prend naissance. Par cette association de prière, les membres de la confrérie spirituelle pourront trouver dans la dévotion et l'attachement au Cœur Immaculé de Marie un modèle de perfection chrétienne, un lieu de consolation et de sanctification.

Ce projet spirituel au service des âmes qui me sont confiées a pris naissance dans mon cœur de pasteur il y a déjà presque deux ans. Ces mois passés m'ont permis un plus grand discernement avec l'aide de mon directeur spirituel et des signes providentiels qui sont venus jusqu'à moi comme autant de confirmations. Il y a quelques semaines j'ai présenté ce projet à notre évêque Monseigneur Thierry Scherrer qui l'a bien accueilli et en a béni la fondation.



UNE SPIRITUALITÉ :

Dans cet élan, la spiritualité de saint Louis-Marie Grignion de Montfort sera d'un grand profit. L'approfondissement de ses écrits aidera les membres de la confrérie à se sanctifier comme le dit le saint lui-même « *par un moyen facile pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire pour devenir saint.* » Car ajoute-t-il pour « *trouver la grâce de Dieu, il faut trouver Marie.* » Ainsi, les membres de la confrérie s'appliqueront à « *faire toute chose avec Marie, en Marie, par Marie et pour Marie* ». D'autres trésors de la sagesse chrétienne, en particulier puisés dans la sainte liturgie et la spiritualité de l'école française, apporteront la nourriture attendue. Un temps d'étude de la spiritualité et de partage fraternel sera consacré un dimanche après-midi par mois.

UNE CONFRÉRIE ?

Dans notre diocèse, le simple mot de confrérie nous fait penser à l'Archiconfrérie de la Sanch, confrérie séculaire de pénitents attachée au mystère de la Passion du Seigneur. Si noble est cette œuvre pénitente, la confrérie qui veut prendre naissance ici n'est pas de cet ordre là. Il n'y aura pas de sac de pénitent, ni même de *caparutxe*... Le choix du mot « confrérie » renvoie à la fraternité des membres, qui sont liés dans une même dévotion et un même engagement, dans la recherche d'un projet commun : pour nous ici, la sainteté. Les membres de la confrérie sont des frères et des sœurs dans le Christ qui partagent une même foi et une même charité pour un plus grand bien spirituel. Si bien sûr la pénitence appartient à la vie spirituelle, la confrérie du Cœur Immaculé de Marie n'est pas pour autant une confrérie de pénitents, mais une confrérie spirituelle.

UNE PROGRESSION :

-> **L'aspirance** : Au premier jour de l'entrée en aspirance, un simple acte de consécration témoigne de l'intention généreuse de celui qui aspire à prendre la bienheureuse Vierge Marie pour mère. Il s'agit d'une première année ou l'aspirant s'applique déjà à vivre selon la spiritualité de la confrérie et s'habitue aux engagements qui y sont liés.

-> **Les associés de la confrérie** : Au terme de l'aspirance, la *Consécration de soi-même à Jésus-Christ la sagesse incarnée par les mains de Marie* (30 jours de préparation selon les intuitions de saint Louis-Marie Grignion de Montfort) sanctionne l'entrée dans la confrérie spirituelle.

-> **Les membres In corde Mariae (dans le cœur de Marie)** : Pour les âmes les plus zélées, il est donné la possibilité d'un engagement plus solennel encore par une « *profession de dévotion* ». Il s'agit de prendre la ferme volonté d'engager sa vie dans le prolongement de la grâce baptismale le plus loin possible dans l'imitation de la bienheureuse Vierge Marie selon les trésors de son Cœur Immaculé. Cela se manifeste par le témoignage d'une vie publique en accord avec la foi et la morale catholique, une promesse de chasteté (selon les modalités de chaque état de vie, d'oraison et de chapelet quotidien, la mise en place d'un accompagnement spirituel librement choisi. L'accès à cet état ne peut être fait qu'après au moins une année comme associé et après discernement avec un conseiller spirituel. La demande en est formulé par écrit à l'aumônier de la confrérie. *[suite page suivante...]*

« *O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !* »

• **TEMOIGNAGE DE SAINTETE : Saint François de Sales**

par C. D.



Saint François de Sales naît le 21 août 1567 au château de Sales, en Haute Savoie de parents de petite noblesse campagnarde. Jeune homme brillant, il fait des études de droit car son père veut le voir embrasser une carrière juridique. Mais François voit les choses autrement et veut devenir prêtre. Ce qu'il obtient. Envoyé en mission dans le nord de la Savoie, il s'affronte aux calvinistes, au péril parfois de sa vie. Il devient évêque de Genève de 1602 à 1622. Estimant l'importance d'être proche des fidèles, il sillonne le diocèse, à dos d'âne, voire à pied quand les zones sont plus inaccessibles et s'attache à mener à bien ces visites pastorales. Prédicateur infatigable, il se montre également particulièrement doué dans le domaine de la direction spirituelle. Sainte Jeanne de Chantal sera l'une de ses filles spirituelles et ils fonderont ensemble une « Religion » ouverte aux femmes fragiles, ou trop âgées pour entrer au monastère. La congrégation de la Visitation est créée et François conseille si bien les premières visitandines qu'il endosse presque le rôle de maître des novices.

Et ce malgré un agenda d'évêque plus que chargé. Mais ces entretiens qu'il a régulièrement avec « ses filles » sont pour lui comme une récréation à laquelle il prend le plus vif plaisir. Ces rencontres s'espacent au moment où il s'attelle à la rédaction de ses chefs d'œuvre « *Introduction à la vie dévote* » et « *Traité de l'amour de Dieu* », y abordant une notion révolutionnaire pour l'époque : la sainteté rendue possible dans tout état de vie. Il meurt, épuisé par sa tâche apostolique le 28 décembre 1622. *Fête le 24 janvier.*

[... suite de la page précédente]

UN SIGNE COMMUN : LE PORT DE LA MÉDAILLE MIRACULEUSE

La médaille miraculeuse est portée en permanence et avec discrétion par tous les membres de la confrérie.

Pendant l'aspiration : aux réunions de la confrérie et fêtes mariales, est portée autour du cou une médaille miraculeuse de taille moyenne suspendue à une cordelière bleue marine. Cette médaille est ensuite utilisée pour les réunions de la confrérie.

Pour les associés de la confrérie : aux cérémonies des fêtes mariales et de la confrérie, le port d'une médaille miraculeuse de grande taille soutenue par un ruban bleu ciel rappelle l'attachement filial à la bienheureuse Vierge Marie.

Pour les membres In corde Mariae : la médaille miraculeuse est pour eux suspendue à un ruban bleu ciel et blanc. Le blanc correspond à la recherche de la pureté d'âme.

POUR QUI ?

Tout baptisé, confirmé, qui est admis au sacrement de l'eucharistie. Il faut avoir au moins 14 ans.

QUELS ENGAGEMENTS ?

Au quotidien :

- Porter sur soi la médaille miraculeuse.
- Prier chaque jour le « Je vous salue Marie. »
- Prier chaque jour trois fois la prière : « *O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous* » et faire l'acte d'offrande par le Cœur immaculé de Marie.

Pour les membres In corde Mariae : prendre un temps d'oraison et prier le chapelet.

Mensuellement :

- Recevoir les sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie régulièrement.
- Participer à l'eucharistie chaque premier samedi du mois en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie.
- Participer aux exercices spirituels et à la vie fraternelle de la confrérie un dimanche après-midi par mois.

Pour les membres In corde Mariae : participer à l'eucharistie chaque samedi matin.

Annuellement :

- Participer à l'eucharistie aux jours de fête de la confrérie : le samedi du Cœur Immaculé de Marie (lendemain du Sacré-Cœur), l'Immaculée Conception (8 décembre), l'Annonciation (25 mars), la Visitation (31 mai), l'Assomption (15 août) et la Bienheureuse Vierge Marie Reine (22 août).
- Participer à la journée de récollection spirituelle de la confrérie.
- Participer au pèlerinage annuel de la confrérie.
- Participer à la vie matérielle de la confrérie.

Pour les membres In corde Mariae : avoir un accompagnateur spirituel et participer à la retraite annuelle.



1^{ère} RENCONTRE D'INFORMATION ET DE MISE EN ROUTE : DIMANCHE 4 FEVRIER DE 15 h 30 à 17 h 30, EGLISE SAINT-PAUL

(présentation du projet, échanges spirituels, prières mariales, vêpres et salut du Saint-Sacrement)

Vous êtes intéressé, vous voulez des renseignements ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'abbé Samuel Delmas.



VIE DE L'ÉGLISE

LES RESSOURCES DE L'ÉGLISE

VI. LE LEGS

I. Le denier ; II. La quête ; III. L'offrande ; IV. Le casuel ; V. Les cierges et les troncs ; VI. Le legs.

LE DON DE PARTICIPATION : LE LEGS

⇒ SENS SPIRITUEL

Il est important, le moment venu, de relire sa propre vie, de regarder le chemin parcouru avec ses joies et ses peines. Aucun de nous ne vit pour lui-même et aucun de nous n'est appelé à mourir pour lui-même. S'ouvrir à l'autre, c'est entrer dans la question essentielle de **la transmission**.

Que vais-je transmettre, qu'ai-je envie de transmettre ? Cette belle question est au cœur de la démarche du legs. L'Église est par excellence le lieu de la transmission. Ceux qui nous ont précédé nous ont transmis la foi que nous avons reçue, à nous de donner à l'Église les moyens de la transmettre aujourd'hui et demain. Il est légitime de parler à chacun de ce qu'il veut transmettre et il est légitime de l'aider à reconnaître ce que l'Église lui a apporté. Si nous avons spontanément l'idée que cette question se pose à l'approche de la fin de vie, ce sont pourtant des dispositions qui peuvent se prendre plus jeune, selon la situation de chacun, et quel que soit son état de vie, avec ou sans enfants. « *Nul ne sait ni le jour ni l'heure* » (Mt 24, 36). « *Ce que nous avons reçu gratuitement, donnons-le gratuitement.* » (Mt 10, 8)

« *Dieu notre Père, nous proclamons que tout don vient de toi, ce que nous avons et ce que nous sommes ; apprends-nous à reconnaître les bienfaits de ton immense amour, et à t'aimer d'un cœur sincère et de toute notre force.* » Prière pour rendre grâce à Dieu.



⇒ ECLAIRAGES

- **Tous concernés !** : Nombreux sont ceux qui pensent que les legs à l'Église sont réservés aux personnes qui n'ont pas d'héritiers directs. Effectivement, mais toutes les personnes mariées ou qui ont des enfants sont aussi concernées par cette forme de don.

- **Concrètement** : La loi prévoit une « réserve héréditaire » pour préserver les droits des enfants et du conjoint survivant : il reste donc possible de léguer à l'Église tout ou partie du solde restant, appelée « quotité disponible ». Un choix à mûrir et à partager avec ses proches avant la rédaction du testament pour qu'il soit bien compris par eux comme un signe de gratitude vis-à-vis de l'Église et d'espérance en Dieu de la part de celui qui lègue.

- **La donation** : Contrairement au legs qui ne prend effet qu'après le décès, la donation est faite de son vivant, a donc un effet immédiat, et concerne tout type de bien : immeuble (loué ou libre d'occupation), comptes-titres, voiture, œuvre d'art, somme d'argent...

- **La donation de la nue-propriété** à l'Église permet de conserver l'usufruit du bien jusqu'à son décès : par exemple, s'il s'agit d'un bien immobilier, l'association diocésaine ne pourra en disposer tant que le donateur sera en vie.
- **La donation temporaire d'usufruit** permet de conserver la nue-propriété d'un bien (appartement, portefeuille d'actions...) tout en permettant à l'association diocésaine d'en percevoir les revenus (loyers, intérêts et dividendes d'actions...) ou d'en avoir l'usage (occupation d'un bien immobilier).
- **L'assurance-vie** est une manière simple et pratique de transmettre à l'Église un capital, même modeste, sans avoir besoin de rédiger un testament : il suffit de mentionner dans le contrat, dans la clause bénéficiaire, le nom et l'adresse de l'association diocésaine.



VIE PAROISSIALE

VISITE PASTORALE DE NOTRE EVÊQUE

MONSEIGNEUR THIERRY SCHERRER

SAMEDI 27 JANVIER ET DIMANCHE 28 JANVIER

Qu'est-ce qu'une visite pastorale ?

Can. 396 -§ 1 « L'Évêque est tenu par l'obligation de visiter chaque année son diocèse en tout ou en partie, de telle sorte qu'il le visitera en entier au moins tous les cinq ans, par lui-même ou, s'il est légitimement empêché, par l'Évêque coadjuteur ou l'Évêque auxiliaire, par le Vicaire général ou le Vicaire épiscopal, ou bien par un autre prêtre. »

« La visite pastorale est une des formes, provenant de l'expérience des siècles, par laquelle l'Évêque maintient des contacts personnels avec le clergé et avec les autres membres du peuple de Dieu. C'est une occasion pour raviver les énergies des artisans de l'Évangile, pour les louer, pour les encourager et les reconforter ; c'est aussi une occasion pour inviter tous les fidèles à un renouveau de leur vie chrétienne et à une action apostolique plus intense. La visite lui permet en outre d'évaluer l'efficacité des structures et des moyens destinés à la vie pastorale, se rendant compte des circonstances et des difficultés du travail de l'évangélisation, pour pouvoir mieux déterminer les priorités et les moyens d'une pastorale organique. »

La visite pastorale permet la communion et l'encouragement de l'Esprit Saint. Elle permet à l'évêque de « voir ce qui se fait déjà, d'encourager ce qui se met en place et permettre d'élargir les horizons en mettant en perspective la vie de telle ou telle paroisse dans une dimension plus diocésaine. Ces visites peuvent aussi permettre aux paroisses de se situer ou se resituer par rapport à la vie sociale des communes. Elles ne concernent pas uniquement les catholiques, car l'Église est en lien avec les réalités sociales le plus ordinaires. »

La dernière visite pastorale dans notre communauté a été réalisée par Monseigneur Norbert Turini en octobre 2015.

DIMANCHE 28 JANVIER

Visite Pastorale de
Monseigneur Thierry Scherrer

Fête Patronale de
Notre Communauté de Paroisses
St Jean Bosco

11 h 00 : Messe
rassemblant toutes les
paroisses à Saint-Paul

12 h 30 : Déjeuner
communautaire partagé
à la salle du Vilar

16 h 00 : Vêpres solennelles
en action de grâces à
Saint-Paul



BAPTÊMES DU MOIS DE DECEMBRE

Saint-Paul : Keynan Pastour. **Saint-Gaudérique** : Mila Adragna.

DEFUNTS DU MOIS DE DECEMBRE

Saint-Paul : José Antonio DIAS ALMEIDA, Christian GROS, Joseph Marie HEREU, Isabelle CORTES, Jacques BOUSQUIE, Marie-Claude RAZAT, Bruno Muracciole. **Saint-Gaudérique** : Paulette GOUZARD, Yvette PLUTINO.



VIE PAROISSIALE

CONSEIL PASTORAL DU JEUDI 7 DECEMBRE 2023

Le dernier Conseil Pastoral a porté dans un premier temps sur **Kerygma**, événement national qui a réuni quelques 2500 personnes à Lourdes entre le 20 et le 23 octobre autour de la notion de kerygme (proclamation du cœur de notre foi). Deux membres du conseil, André et Cathy Pelras, y ont pris part et ont pu faire un retour d'expérience et un partage sur les temps forts de cette rencontre. Trois conférences ont particulièrement jalonné la session, ayant pour thème « *Le monde dans lequel nous vivons pour servir et annoncer* », « *Poser les fondations de l'annonce* » et « *Vivre en disciples missionnaires* ». André et Cathy nous ont témoigné de leur joie d'avoir participé à un tel événement, du ressourcement qu'ils y avaient ressenti.



La deuxième partie du conseil a consisté en un **travail en petits groupes sur deux questions relatives à la mission** : « *Dans notre communauté de paroisses, que faire pour se convertir au niveau individuel, en vue de la mission ?* » et « *Que faire pour se convertir au plan pastoral dans notre communauté de paroisses ? Quelles actions concrètes et réalistes mettre en place ?* ». Pour répondre à ces questions, le groupe s'est appuyé sur une émission de KTO « *Sans langue de buis* », au sujet de la catéchèse et du catéchuménat. Plusieurs idées sont ressorties des groupes de réflexion. A l'unanimité, en ce qui concerne la conversion intérieure, la prière (personnelle ou communautaire) a été mise en avant, que ce soit l'oraison ou la prière d'intercession. Et afin d'amorcer des pistes sur le plan pastoral quelques idées concrètes ont émergé : prendre davantage le temps avec les parents des enfants catéchisés pour les amener à la foi, former les permanents à la mission et pourquoi pas constituer des équipes de deux permanents (l'un s'occuperait des demandes administratives et l'autre serait plus orienté sur la mission en tant que telle), créer une atmosphère priante dans le bureau paroissial avec un coin prière, constituer un stock de Bibles à 1 euro et d'objets pieux à donner en vue de l'évangélisation, mieux accueillir les catéchumènes et créer des groupes de lectio divina pour faire grandir les néophytes, reprendre contact avec les catéchumènes qui se sont arrêtés avant le baptême pour leur demander des nouvelles, se servir du bulletin paroissial comme d'un outil d'évangélisation, ouvrir de manière systématique toutes nos églises en semaine...

Le conseil pastoral s'est terminé sur quelques nouvelles de la paroisse, partagées par notre curé.



*Saint Jean Bosco, tu nous as été
donné comme saint patron,
montre-nous comment être por-
teur de l'amour de Dieu, à trans-
mettre la foi sans relâche,
à témoigner de notre espérance
tout particulièrement auprès de la
jeunesse de nos quartiers.*

*Saint Jean Bosco nous te confions
notre communauté de paroisses et
chacune de nos vies. Amen.*



JANVIER

HORAIRES DES MESSES LAUDES ET ADORATIONS

	Saint-Paul du Moulin-à-Vent	Saint-Gaudérique	Villeneuve-de -la-Raho
Lundi	18 h 30 Messe		
Mardi	8 h 15 Laudes et adoration* 18 h 30 Messe		
Mercredi	8 h 15 Laudes et adoration* 18 h adoration 18 h 30 Messe	17 h 15 adoration 18 h 00 Messe	
Jeudi	8 h 15 Laudes et adoration* 18 h 30 Messe		
Vendredi	18 h 30 Messe (19 h adoration)		8 h 15 Laudes et adoration* 9 h 30 Messe
Samedi	8 h 30 Laudes 9 h 00 chapelet 9 h 30 Messe	18 h 00 Messe (anticipée)	
Dimanche	11 h 00 Messe		9 h 30 Messe

CONFESSIONS PERMANENCE DU PRETRE

Saint-Paul du Moulin-à-Vent

Pour se confesser :

Pendant chaque adoration.

Après chaque messe ou sur demande.

Pour rencontrer un prêtre sans rendez-vous :

Mardi et mercredi de 10 h 00 à 11 h 30.

Saint-Gaudérique

Le mercredi de 16 h 30 à 17 h 45.

Après chaque messe ou sur demande.

Villeneuve-de-la-Raho

Un vendredi sur deux à 9 h 00*.

Après chaque messe ou sur demande.

* Semaine du 09 au 13/01

Semaine du 23 au 27/01

RENDEZ-VOUS ET EVENEMENTS

MESSES DANS LES MAISONS DE RETRAITE : LE WAHOO 09/01, LA CROIX-ROUGE 12/01, ODETTE RIBEIL 23/01.

GRUPE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE : à l'église Saint-Paul, tous les mercredis à 20 h 15 (Parvis de la miséricorde le 24/01 à 20 h 30 (*confession possible*)).

GRUPE ESPRIT-SAINT PUISSANCE DIVINE D'AMOUR : à l'église Saint-Paul, mercredi 07/02 à 17 h.

PRIERE AU PRECIEUX SANG DE NS JESUS-CHRIST : à l'église St-Paul, tous les vendredis à 17 h 00.

EQUIPE DU ROSAIRE : Saint-Gaudérique, Equipe 2 le 08/01 à 15 h, Equipe 1 le 18/01 à 14 h 30.

PREPARATION AU MARIAGE : 1^{ère} soirée pour les fiancés, Eglise Saint-Martin, jeudi 11 janvier, 20 h 30. 2^{ème} soirée pour les fiancés, Cathédrale Saint-Jean-Baptiste, jeudi 25 janvier, 20 h 30.

THEO-KIDS (catéchisme) : samedis 13 janvier et 3 février, 9 h 30 à Saint-Paul.

FÊTE PATRONALE DE VILLENEUVE-DE-LA-RAHO, SAINT JULIEN ET SAINTE BASELISSE : dimanche 14 janvier, 9 h 30 Messe (accompagnée en musique par la *Cobla Principal del Rossello* - vénération des reliques), suivie de l'apéritif sur le parvis et sardanes offertes par la municipalité.

MESSE DES FAMILLES A VILLENEUVE-DE-LA-RAHO : dimanches 14 janvier et 4 février (Messe à 9 h 30 suivie de l'apéritif).

CATECHISME POUR LES ADULTES : « La prière » par l'abbé Samuel Delmas, samedi 20 janvier, 10 h 30 à St-Paul.

RENCONTRE DES CATECHUMENES (2^{ème} année) ET DES CONFIRMANDS ADULTES : dimanche 21 janvier de 11 h à 16 h.

VISITE PASTORALE DE MONSEIGNEUR THIERRY SCHERRER : samedi 27 et dimanche 28 janvier. Notre évêque vient à notre rencontre ! Dimanche 28 janvier : 11 h 00 Messe communautaire à Saint-Paul (Attention ! Pas de messe à Villeneuve-de-la-Raho à 9 h 30, pas de messe le samedi 27 janvier à 18 h 00 à Saint-Gaudérique).

PRESENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE, 2 FEVRIER : Bénédiction des chandelles et Messe, 18 h 30, St-Paul.

SAINT-BLAISE, 3 FEVRIER : Bénédiction des gorges et des bonbons, 9 h 00, Messe à St Paul (chapelet après la messe).

VENTE DE CRÊPES POUR SOUTENIR LA VIE PAROISSIALE : Samedi 3 et dimanche 4 février à toutes les messes.

CONFRERIE DU CŒUR IMMACULE DE MARIE : Réunion d'information et de mise en route, dimanche 4 février, 15 h 30 - 17 h 30 (*présentation du projet, échanges spirituels, prières mariales, vêpres et salut du Saint-Sacrement*).



2023/2024

LES ESSENTIELS

PRETRE DISPONIBLE : L'abbé Samuel Delmas est habituellement présent à l'église Saint-Paul les mardis et mercredis de 10 h à 11 h. L'abbé Philippe Peracaula est habituellement présent à Saint-Gaudérique le mercredi de 16 h 30 à 17 h 15 et à Villeneuve-de-la-Raho à 9 h 25 (1 sem/2). (10 minutes au maximum, au delà prendre rendez-vous).

URGENCE AUPRES DES MALADES ET DES MOURANTS : A chaque instant du jour ou de la nuit le prêtre peut se rendre au chevet des malades et des mourants. *Prendre contact au 06 50 16 25 30 ou 06 86 90 22 05.*

ACCUEIL ET SECRETARIAT PAROISSIAL : A Saint-Paul, l'accueil est ouvert tous les jours. Coordinatrice des permanents : Annie Juvina. Secrétaire : Fabienne Roig.

RELAIS PAROISSIAUX :
Saint Paul : Annie Juvina.
Saint-Gaudérique : Marcelle Ruiz.
Villeneuve-de-la-Raho : Huguette Guirao.

SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES : *Pour recevoir une visite chrétienne lorsque l'on est isolé par la maladie ou la vieillesse. Pour recevoir la sainte communion à domicile ou en maison de santé. Pour s'engager dans ce service : Responsable et contact : Abbé Philippe Peracaula 06 86 90 22 05.*

BAPTISER UN ENFANT : *Dans tous les cas s'adresser au secrétariat. Pour un enfant de - de 6 ans au minimum 3 mois avant la date souhaitée. Le baptême est*

aussi possible pour les adultes. A St Paul et St Gaudérique pour les nourrissons : Anne-Sophie de Boutray, A Villeneuve : Huguette Guirao. Pour les adultes : Abbé Samuel Delmas.

CONFIRMATION ET 1^{ère} COMMUNION ADULTE : Il n'y a pas d'âge pour recevoir le baptême ou la confirmation et faire sa 1^{ère} communion. *Responsable et contact : Abbé Samuel Delmas.*

SE MARIER : S'adresser au secrétariat paroissial au minimum 9 mois avant la date souhaitée. *Responsable : abbé Samuel Delmas.*

CATECHISME POUR ADULTES - SAMEDI SPI : Pour tous ceux qui désirent approfondir leur foi et leur vie chrétienne. *Un samedi par mois : 10 h café, 10 h 30 - 12 h catéchisme.*

PARCOURS ALPHA : Parcours d'initiation chrétienne pour adultes à partir des grandes questions de la vie. Enseignement et dîner. *11 semaines à partir de janvier. Responsable : Jean-Marc Saïs.*

CATECHISME POUR ENFANTS : A Villeneuve-de-la-Raho : *tous les jeudis scolaires de 17 h 30 à 18 h 30. Responsable : Huguette Guirao.* A Saint-Paul : *le Theo KIDS un samedi matin par mois de 9 h 30 à 12 h 00. Responsable : Nadine Aftim.*

CATECHISME POUR COLLEGIENS ET LYCEENS : A Villeneuve-de-la-Raho : *une rencontre par mois le lundi de 17 h 30 à 19 h. Responsable : Cathy Pelras.* A Saint-Paul : *responsable : Abbé Samuel Delmas.*

PATRONAGE POUR LES ENFANTS : - **Propositions récréatives et artistiques** pour les enfants et adolescents. *Un dimanche par mois à Saint-Paul.*

RENOUVEAU CHARISMATIQUE : Groupe de louange et de prière. *Tous les mercredis de 20 h 15 à 22 h. Responsable : Chantal Devot.*

GRUPE ESPRIT-SAINT PUISSANCE DIVINE D'AMOUR : Groupe de prière à l'Esprit-Saint. *Le 1^{er} mercredi du mois de 17 h à 18 h. Responsable : Claudia Janiszewsky .*

PRIERES A NOTRE-DAME DE MONTLIGEON : Groupe de prière pour les âmes du purgatoire. *Le 3^{ème} mercredi du mois à 17 h 00 à l'église Saint-Paul. Responsable : Joseph Delacroix.*

EQUIPES DU ROSAIRE : Méditation et prière du chapelet en groupe. 1 fois par mois. *A Saint-Gaudérique : Marcelle Ruiz.*

PRIERES AU PRECIEUX SANG DE NOTRE SEIGNEUR JESUS-CHRIST : A l'église Saint-Paul *chaque vendredi à 17 h 00. Responsable : Joseph Delacroix.*

CHORALES LITURGIQUES : Deux chorales chantent les messes dominicales à l'église Saint-Paul. Toutes les voix sont attendues ! La-Colombe (*Chef de chœur : Marianne Prats*) et Chœur Sainte-Marie (*Chef de chœur : Elisabeth Anne*).

ENTRETIEN DES EGLISES : Toutes les bonnes volontés sont accueillies à bras ouverts ! A Saint-Paul : *chaque vendredi à 8 h 30. Responsable : Anita Torres.* A Saint-Gaudérique : *Marcelle Ruiz.*



POUR RECEVOIR CE BULLETIN PAR MAIL

Afin d'éviter des frais d'impression à la paroisse, je m'abonne pour recevoir ce bulletin par mail.

NOM PRENOM.....

ADRESSE MAIL :

Cette partie découpée est à remettre au secrétariat paroissial ou auprès des relais paroissiaux.